

[Text]

Monsieur le président, comme je l'ai déclaré en de nombreuses occasions, cette législation vise la croissance de Petro-Canada et une plus grande participation dans une industrie dynamique et concurrentielle. Une société Petro-Canada plus forte lui permettra de jouer un rôle plus important au sein de l'industrie énergétique canadienne. Il s'ensuivra que la propriété canadienne dans cette industrie sera augmentée et non diminuée.

But as long as the government owns Petro-Canada, the Canadian taxpayer will incur all of the costs and obligations of ownership without sharing any of the direct benefits and Petro-Canada's prospects for growth will be tied to the taxpayer's ability to pay the bills.

Concern has been expressed about the government's ability to achieve environmental objectives in the energy area once Petro-Canada is privatized. This government is well aware of the importance of environmental protection and is not in any way relinquishing its responsibilities in this area by privatizing Petro-Canada. We rely on effective regulation of the energy industry to achieve our environmental objectives, and this regulation affects all industry players, not just Petro-Canada.

Furthermore, Petro-Canada has always complied with environmental regulations and the company intends to continue to meet or exceed all environmental requirements.

There is a belief that government ownership of Petro-Canada is still required as a window on the industry to allow the government to carry out policies affecting the energy industry. I believe this is simply not true.

We have at our disposal a range of policy tools for gathering information on the industry. For example, the Canadian Oil and Gas Lands Administration and the Petroleum Monitoring Agency are able to gather information about energy developments and can provide the government with a broad perspective on the industry.

Monsieur le président, la sécurité énergétique, la propriété canadienne, les questions environnementales et la capacité du gouvernement à réaliser sa politique énergétique ont soulevé des doutes sur cette initiative ces derniers temps. Ces points revêtent une telle importance, et je désire ici le rappeler aux membres de ce Comité, que le gouvernement s'est longuement penché sur chacun d'eux avant d'arrêter sa décision de privatiser Petro-Canada.

• 1115

I would like to turn briefly to Petro-Canada's need to raise equity. The issue is simple: unless Petro-Canada receives a new infusion of funds to shore up its capital base, it will not be able to continue developing Canada's energy reserves or marketing petroleum products to Canadians without raising its debt to unsustainable levels.

[Translation]

Mr. Chairman, as I have stated on a number of occasions now, the aim of this legislation is to better enable Petro-Canada to grow and succeed in a dynamic, competitive industry. A stronger Petro-Canada will be better able to actively participate in the Canadian energy industry. Canadian ownership of that industry will be increased, not reduced, as a result.

Mais aussi longtemps que le gouvernement sera propriétaire de cette société, les contribuables de notre pays devront assumer tous les coûts et obligations d'un propriétaire sans jamais en partager les bénéfices. Les perspectives de croissance de Petro-Canada seront tributaires de la capacité de payer des contribuables canadiens.

On a mis en doute la capacité du gouvernement canadien de réaliser les objectifs écologiques en matière d'énergie une fois que Petro-Canada sera privatisé. Le gouvernement est très sensible à l'importance de la protection de l'environnement et, en privatisant Petro-Canada, il ne renonce en rien à ses responsabilités. Nous comptons sur une réglementation efficace de l'industrie énergétique pour réaliser nos objectifs environnementaux et cette réglementation s'adresse à tous les intervenants de cette industrie, et non seulement à Petro-Canada.

De plus, Petro-Canada s'est toujours soumis à la réglementation en matière d'environnement. La société se propose de continuer à satisfaire et même à dépasser les normes environnementales fixées.

On continue à croire que la propriété publique de Petro-Canada est toujours nécessaire pour servir de fenêtre sur cette industrie permettant au gouvernement de réaliser ses politiques concernant l'industrie énergétique. J'ai la conviction que cette prétention est complètement fautive.

Nous avons à notre disposition un ensemble d'instruments politiques pour recueillir l'information sur cette industrie. Par exemple, l'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada et l'Agence de surveillance du secteur pétrolier sont capables de recueillir l'information sur l'évolution énergétique et peuvent offrir au gouvernement un point de vue élargi de cette industrie.

Mr. Chairman, energy security, Canadian ownership, environmental issues and the government's ability to carry out energy policy, these are all areas of concern that have been expressed in recent days in connection with this initiative. They are important concerns and I want the members of this committee to know that the government has considered these issues in coming to its decision to privatize Petro-Canada.

J'aimerais maintenant aborder brièvement la question des besoins financiers de Petro-Canada. Le problème est simple: à moins que de nouveaux fonds ne soient injectés pour consolider son capital fondamental, la société ne pourra poursuivre l'exploration des réserves énergétiques canadiennes ni commercialiser les produits pétroliers au Canada sans élever le montant de sa dette à un niveau insoutenable.